



**Chambre Économique Multiprofessionnelle  
de Saint-Barthélemy**

# **DOSSIER DE PRESSE**

**2020**

# Élections à la Cem : une seule liste candidate

Les électeurs de la Chambre économique multiprofessionnelle sont appelés aux urnes pour désigner leurs représentants. Le choix est limité puisqu'une seule liste candidate a été constituée, appelée "Entreprendre à Saint-Barth". Le vote se déroulera le samedi 7 mars de 8h30 à 17 h 30 dans la salle du conseil de la Collectivité.

La liste "Entreprendre à Saint-Barth", est la seule en lice pour l'élection à la Chambre économique multiprofessionnelle, qui du coup ne comportera pas un gros suspense. Les élus répartis par collèges représentent le tissu économique de Saint-Barthélemy, et sont chargés de faire le lien entre entreprises et institutions, afin de soutenir l'activité et répondre aux besoins des premières. Ils peuvent aussi soutenir directement des entrepreneurs de l'île, notamment grâce à des aides au démarrage de l'activité ou à la formation.

L'organisation interne de la Cem avait récemment levé un débat lors d'un conseil territorial, l'absentéisme et le manque d'implication de beaucoup de représentants élus étant pointés du doigt. Le Président de la Collectivité et d'autres élus, notamment Maxime Desouches, s'étaient interrogés sur l'éventualité d'une refonte complète du fonctionnement de la Cem (JSB 1356).

Les représentants de 2.700 entreprises sont appelés à voter le samedi 7 mars pour élire leurs porte-voix pour un mandat de cinq ans. Lors de la dernière élection en 2013, une seule liste était candidate, et la participation n'a pas dépassé les 10%.

Cette fois encore, une unique liste de 23 candidats titulaires et suppléants se présente. Ils sont attendus au tournant, et



Les élus de la Cem doivent être la représentation du tissu économique de Saint-Barthélemy. Le scrutin aura lieu samedi 7 mars à l'hôtel de la Collectivité.

devront faire montre de leur investissement au cours de leur mandat. La composition de la liste "Entreprendre à Saint-Barth" a été dévoilée il y a quelques jours. La voici :

## Collège Commerce

### TITULAIRES :

1- Mme Anne SAUREL-NOBILE, né le 23 mai 1969 à Béziers, exerçant la profession de commerçante en habillement

2- M. Johnny LAPLACE, né le 10 novembre 1982 à Saint-

Barthélemy, exerçant la profession de marin pêcheur

3- M. Nicolas GICQUEL, né le 22 février 1981 à Ploemeur, exerçant la profession de restaurateur

### SUPPLEANTS

1 - M. Sébastien LORET, né le 18 novembre 1987 à Pointe à Pitre, exerçant la profession de vendeur de véhicules

2- Mr Franck MATHEVET, né les 5 novembre 1969 à Saulieu, exerçant la profession de grossiste alimentaire

## Collège Métiers-Artisanat

### TITULAIRES :

1- M. Jean-Luc MARTIN, né le 29 juillet 1960 à Saint-Chamond exerçant la profession de menuisier aluminium

2- Mme Fabienne MIOT, né le 14 juillet 1963 à Domfront exerçant la profession de créatrice de bijoux

3- Mme Valérienne BERLAND épouse GUIHENEUC, né le 19 janvier 1977 à Roanne exerçant la profession de entrepreneure en nettoyage

4 - M. Pascal AUBIN, né le 11 août 1982 à Saint-Martin, exerçant la profession de collecteur de déchets

### SUPPLEANTS :

1- Mme Angela FARRENY, né le 29 juillet 1975 à Toulouse, exerçant la profession de entrepreneur en nettoyage

2- Mme Emily LABOUERIE né le 12 octobre 1988 à Neuilly sur Seine exerçant la profession de artisan photographe

## Collège Services commerciaux

### TITULAIRES :

1- M. Thierry DUTOUR, né le 30 mai 1956 à Nogent le Rotrou, exerçant la profession de gestionnaire d'entreprises

2- Mme Catherine CHARNEAU, née le 20 décembre 1952 à Pointe à Pitre

3- M. Jean-Claude EULALIE, né le 15 janvier 1965 à Montpellier exerçant la profession de mandataire immobilier

4- M. Julien GOUINEAU-QUESTEL, né le 17 décembre 1980 à la Rochelle, exerçant la profession de loueur de véhicules

### SUPPLEANTS

1 - Mme Emilie AUBIN-NIQUET, né le 29 août 1980 à Nîmes exerçant la profession d'agent commercial immobilier

2- Mme Jocelyne DIVIALLE née le 19 janvier 1966 à Saint-Claude exerçant la

profession de prestataire de services administratifs

## Collège Professions libérales réglementées

### TITULAIRE :

1- M. Jonas BRIN, né le 28 novembre 1984 à Saint-Martin, exerçant la profession de dessinateur en bâtiment

### SUPPLEANT

1- M. Gaëtan MAGRAS, né le 2 juillet 1967 à Saint-Barthélemy, exerçant la profession d'assureur

## Collège Professions libérales assimilées

### TITULAIRE

1- M. Thomas GREUX né le 27 août 1991 à Schœlcher exerçant la profession d'ingénieur BTP

### SUPPLEANT

1- M. Christian ONIER, né le 8 mars 1980 à Schœlcher, exerçant la profession d'enseignant de disciplines sportives

## Collège Industrie

### TITULAIRE

1- M. Fred QUESTEL, né le 23 octobre 1981 à Saint-Martin, exerçant la profession de directeur centre de traitement industriel de déchets

### SUPPLEANT

1- M. Eric PLASSE, né le 2 mai 1960 à Toulouse, exerçant la profession d'entrepreneur en BTP



Elections de la CEM



27 février 2020



JSB - n° 1364

## La nouvelle équipe de la Cem s'installe en pleine crise

Les élus de la mandature 2020-2025 ont enfin pu tenir leur réunion d'installation, décalée en raison du confinement. Le nouveau président de la Chambre économique multiprofessionnelle est Thomas Gréaux, jeune chef d'entreprise dans le BTP. Il débute son mandat en pleine crise due au Covid, mais n'est pas vraiment inquiet pour l'avenir économique de l'île.



Seize élus sur les vingt-trois qui composent la Chambre économique multiprofessionnelle, dont quatorze titulaires et neuf suppléants. Assis au premier rang : Jean-Luc Martin (2<sup>e</sup> vice-président), Thierry Dutour (président sortant, aujourd'hui 1<sup>er</sup> vice-président), Thomas Gréaux (président) et Fred Questel (3<sup>e</sup> vice-président). En second plan de gauche à droite : Jonas Brin (secrétaire), Fabienne Miot, Sébastien Loret (suppléant), Angela Farreny (suppléante), Johnny Laplace, Jocelyne Divialle (suppléante), Jean-Claude Eulalie, Anne Nobile (vice-secrétaire), Valérianne Berland-Güheneuc, Pascal Aubin, Catherine Charneau, Nicolas Gicquel.



### Rencontre avec Thomas Gréaux, nouveau président de la Cem

Les élus de la mandature 2020-2025 ont enfin pu tenir leur réunion d'installation, décalée en raison du confinement. Le nouveau président de la Chambre économique multiprofessionnelle est Thomas Gréaux, chef d'entreprise de 29 ans. Il débute son mandat en pleine crise due au Covid, mais n'est pas vraiment inquiet pour l'avenir économique de l'île.

P. 6



La nouvelle équipe



10 juin 2020



JSB - n°1379



## La nouvelle équipe



10 juin 2020



JSB - n°1379

**R**entré en 2014 après ses études, Thomas Gréaux, 29 ans, «Saint-Barth de l'Anse des Cayes», a créé sa propre entreprise fin 2015. «Un bureau d'études, qui réalise toutes les études techniques et le suivi de chantier», explique-t-il. C'est là qu'il a eu affaire à la Chambre économique multiprofessionnelle: «J'avais entendu parler d'une aide financière pour le développement d'entreprises innovantes. J'ai effectué une demande, qui m'a été accordée. Elle m'a permis d'investir dans un logiciel, du matériel informatique; la Cem m'a aussi été précieuse pour l'accompagnement et l'aide à la formation. C'est ce coup de pouce qui a déclenché la création rapide de ma propre entreprise». Et c'est cette expérience qui lui a donné envie de s'investir dans la Cem. «Le renouvellement des élus de la Cem tombait en 2020, un bon moment pour moi. On sort de trois ans après Irma, durant lesquels je n'ai pas quitté l'île, je n'ai fait que travailler. Aujourd'hui je suis davantage disponible. On m'a donné la chance de bénéficier d'une aide, je souhaite à mon tour aider les gens.»

Les vingt-trois nouveaux élus de la Cem (dont dix-neuf titu-

laire) arrivent en pleine tourmente sanitaire, associée à une crise économique. Pour autant, «j'ai confiance en l'avenir», commente Thomas Gréaux. «Saint-Barth a une économie forte. Quand le BTP vit, tout vit. Or le BTP reprend bien. Mais il faudra tirer les leçons de cette crise.» Pour l'instant, il est trop tôt pour parler des conséquences à long terme du Covid-19 sur l'économie. Mais Thomas Gréaux souligne déjà que la crise a permis de relâcher la pression sur le logement. «On voit qu'il y

a du changement. Des gens ont quitté l'île, des entreprises ont lâché des logements. Je pense que les cartes seront rebattues. Mais il faudra attendre la fin de l'année pour en être sûr.» Sur les conséquences du Covid, il s'attend à une baisse des revenus à Saint-Barth, avec notamment moins d'heures supplémentaires, donc une baisse de pouvoir d'achat qui pourrait ramollir la consommation localement pendant quelques temps. Mais là aussi, difficile à ce stade d'établir des prédictions. «Je

pense qu'il y aura un ralentissement général. Les délais d'acheminement des matériaux sont allongés; donc les délais d'exécution seront un peu plus longs.» Certains chantiers privés ont été suspendus, parfois pour plusieurs mois.

Fraîchement élu président de la Cem, Thomas Gréaux succède à Thierry Dutour, qui devient un premier vice-président dont l'expérience sera précieuse. C'est donc une mandature de continuité, qui poursuivra le travail engagé ces dernières années, et notamment le développement de la formation, que ce soit en apprentissage pour les jeunes, ou en formation continue, notamment pour les professions réglementées. Avocats, architectes ou agents immobiliers n'auront plus à quitter l'île pour se former. Sous la houlette de la directrice Nadège Carti-Sinnan, la Cem compte aussi mettre l'accent sur la formation en créations d'entreprises. Beaucoup d'actifs se lancent à leur compte à Saint-Barth, sans être forcément au fait des contraintes de l'entrepreneuriat. «Un nouveau site internet de la Cem sera prochainement mis en ligne», informe Nadège Carti-Sinnan. «Ce sera un véritable outil de travail, pour nous comme pour les usa-

gers.» Avec un catalogue des formations et une possibilité de se préinscrire en ligne, justement.

### Le gaspillage dans le BTP

Dans la lignée de la Saint-Barth Smart Island 2019, le travail sur l'environnement et le gaspillage sera poursuivi. «Ce sont des propositions qui me tiennent vraiment à cœur», insiste Thomas Gréaux, «et notamment dans le secteur du BTP. Les artisans et entreprises ont tendance à commander trop de matériaux, car ils craignent la pénurie locale ou les délais d'acheminement.» Ces surplus sont souvent jetés et nourrissent le tas de déchets devant Marché U. «Etant moi-même dans le BTP, je remarque que les artisans savent très bien travailler, mais parfois ils ne savent pas commander, gérer des stocks, faire des devis et des factures dans les règles. Je pense que ce sont des sujets phares, sur lesquels la Cem peut mettre en place un accompagnement.»

Outre le BTP, des accompagnements sur la réduction du gaspillage dans les commerces alimentaires ou non, les restaurants, peuvent aussi être imaginés. Il y a un an tout juste, une quinzaine d'entreprises s'étaient engagées au Manapany pour enclencher

des actions contre le gaspillage, au terme de la Smart Island (JSB 1332). Un pacte dont le bilan n'a pas encore été tiré. «Le suivi est lancé, on comptait faire le point en fin de saison», informe Nadège Carti-Sinnan. Avec la crise sanitaire, l'arrêt de l'activité de nombreuses entreprises change la donne.

Aujourd'hui, les six employés de la Cem ont réinvesti leurs locaux de la rue Samuel-Fahlberg après quelques semaines de télétravail intense: «En trois semaines on a reçu plus de 1.500 appels, c'est ce qu'on reçoit habituellement en une année. Quand aux e-mails, je préfère ne même pas compter», sourit Nadège Carti-Sinnan. La situation revient peu à peu à la normale, et l'actualité n'a pas entamé la motivation de la nouvelle équipe d'élus, au contraire, à entendre leur président: «C'est une fierté de succéder à Thierry Dutour et son équipe, qui avec Nadège ont porté la Cem où elle est actuellement, et en ont fait un outil de travail indispensable aux entreprises», déclare Thomas Gréaux. «Nous reprenons aujourd'hui avec une équipe de 23 élus renouvelée, jeune et motivée. Il nous faut agir vite pour mettre en place les projets; cinq ans, c'est court!»



Nadège Carti Sinnan, directrice de la Cem, et Thomas Gréaux, nouveau président.

# Coup de pouce financier de la Cem pour Sargasse Project

**Jeudi dernier, la Chambre économique multiprofessionnelle a attribué à l'entreprise Sargasse Project, qui recycle les algues néfastes en pâte à papier, un chèque de 5.000 euros dans le cadre de l'accompagnement au projet professionnel.**

**S**eul dossier bénéficiaire de ce programme cette année, Pierre-Antoine Guibout, fondateur de l'entreprise Sargasse Project, a reçu une aide exceptionnelle à hauteur de 5.000 €. Le plafonnement habituel est de 2.500€, mais « ce projet est particulièrement intéressant, particulièrement novateur et il donne une bonne visibilité au territoire », vante la directrice générale Nadège Carti-Sinnan. La Cem a donc décidé de dégager ce budget pour cette start-up d'intérêt public et écologique pour le territoire de Saint-Barthélemy.

Pour rappel, Sargasse Project a pour objectif de recycler les sargasses qui envahissent nos plages. Pierre-Antoine Guibout a mis au point une formule qui permet de transformer les algues en pâte à papier et en cellulose moulée. Depuis notre dernière rencontre, la notoriété du projet a augmenté : « On commence à être connus en métropole », dit le juriste de profession, avec le sourire. Il est invité à participer en octobre à l'émission sur France 5 "Silence, ça pousse !" pour partager son savoir-faire.



*Pierre-Antoine Guibout, fondateur de Sargasse Project, reçoit un soutien financier de la Cem de la part de son président Thomas Gréaux et de sa directrice Nadège Carti-Sinnan.*

Le chef d'entreprise rêve en grand. Il désire s'implanter dans les Caraïbes dans un premier temps, puis continuer à faire la chasse aux sargasses dans le Golfe du Mexique. « Dans un troisième temps,

j'aimerais aller dans la côte ouest de l'Afrique, du côté du Sierra Leone où les sargasses sont aussi un fléau. » Avant d'arriver à cette activité internationale, Sargasse Project est en attente de son deuxième

brevet. Pierre-Antoine Guibout espère l'obtenir en fin d'année afin de débiter sa démarche commerciale en 2021. Dans l'objectif d'une industrialisation du procédé, la start-up est en contact avec

trois partenaires potentiels. Des échantillons de pâte à papier leur sont envoyés pour qu'ils testent la compatibilité avec leurs machines.

Pierre-Antoine Guibout est

très optimiste, « il suffit de deux, trois clients pour avoir une activité à l'année ». L'étape suivante est de créer une fabrique pour produire sa matière première. « J'ai envie de rester à Saint-Barth parce que c'est là qu'est né le projet. Mais avoir une production ici, avec le coût du foncier c'est compliqué. » A moins d'avoir des locaux prêtés par la Collectivité, le chef d'entreprise envisage de créer ses fabriques en Guadeloupe ou Martinique. « C'est plus rentable parce qu'il y a davantage de sargasses. » S'implanter sur ces îles répond à son désir de circuit court, « il n'y aurait aucun transport ! »

Thomas Gréaux, président de la Cem, qui a remis le chèque au chef d'entreprise jeudi dernier, est convaincu que Sargasse Project a tout pour plaire à de nombreux investisseurs. Et à la Collectivité, qui consacre un budget important au ramassage chaque année (1,3 million d'euros en 2019). Pierre-Antoine Guibout entend apporter avec ce projet « une réponse à une situation de crise. »

*Albane Harmange*

 Coup de pouce financier de la la CEM

 02 septembre 2020

 JSB - n°1387

📍 59, rue Samuel Fahlberg  
97 133 Saint-Barthélemy



CHAMBRE ECONOMIQUE  
MULTIPROFESSIONNELLE  
—— Saint-Barthélemy ——



 [www.cemstbarth.com](http://www.cemstbarth.com)  
 05 90 27 12 55  
 [contact@cemtbarth.com](mailto:contact@cemtbarth.com)